

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 28 juillet 2022

Mise à jour du téléphone XIAOMI REDMI NOTE 9 PRO

à la suite d'un dépassement de la valeur limite de DAS « membre »

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) prend acte de la mise à jour par la société XIAOMI du téléphone portable Redmi Note 9 Pro, afin de respecter la valeur limite de DAS localisé « membre ».

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des équipements radioélectriques et du contrôle de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques, l'ANFR a contrôlé les débits d'absorption spécifique (DAS) du téléphone Xiaomi Redmi Note 9 Pro. Le DAS permet de quantifier l'énergie transportée par les ondes électromagnétiques et absorbée par le corps humain.

Des mesures ont été réalisées auprès d'un laboratoire accrédité afin de vérifier la conformité de ce téléphone aux exigences européennes concernant le DAS. Ces exigences impliquent que les terminaux soient évalués au contact du corps pour le DAS localisé « membre » et à une distance de 5 mm pour le DAS localisé « tronc ». Ils doivent également respecter les valeurs limites réglementaires de 4 W/kg pour le DAS localisé « membre » et 2 W/kg pour le DAS localisé « tronc ». Les mesures de l'ANFR ont révélé des valeurs dépassant ces limites.

En application de l'article L43 II bis du code des postes et des communications électroniques, l'ANFR a mis en demeure la société XIAOMI, responsable de la mise sur le marché de ce téléphone, de prendre toutes les mesures appropriées pour mettre fin aux non-conformités constatées sur les équipements actuellement sur le marché ainsi que ceux déjà commercialisés.

La société XIAOMI a pris la décision de réduire la puissance de ses terminaux via une mise à jour logicielle. Cette évolution permet de rendre le DAS localisé « membre » conforme à la limite réglementaire de 4 W/kg. La mise à jour est automatiquement diffusée aux téléphones correspondants, dès lors qu'ils sont connectés à un réseau de données (réseau mobile ou WiFi). L'ANFR a contrôlé l'efficacité de ces mesures correctives.

Téléphone Xiaomi Redmi Note 9 Pro (M2003J6B2G)

	Valeur initiale	Valeur après mise à jour
Version du système	MIUI 11.0.4.0 (QJZEUXM)	MIUI 12.5.8.0 (RJZEUXM)
DAS « tronc » mesuré	0,771 W/kg	
DAS « membre » mesuré	4,96 W/kg	2,69 W/kg

L'ANFR invite les propriétaires de ce téléphone à vérifier qu'il a été mis à jour. Si ce n'est pas le cas, une mise à jour manuelle est à effectuer.

Retrouvez l'ensemble des mesures de DAS des téléphones réalisées par l'ANFR en open data sur notre site : <https://data.anfr.fr>

Pour plus d'information :

- [Présentation du DAS : infographies, vidéos](#)
- [Vidéo illustrant la méthode utilisée par les laboratoires accrédités pour mesurer le DAS](#)

Contact presse ANFR :
presse@anfr.fr – 06 80 59 00 51